

# D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

## Rabbin de Boulogne

### Parasha Kédochim, 6 Iyar 5782

Lors de la révélation sinaïtique, la Torah exprime clairement l'objectif que nous devons tous nous fixer : tendre vers la sainteté. Bien que celle-ci soit totalement inaccessible aux êtres humains, nous devons la définir clairement comme étant l'idéal ultime vers lequel nous devons nous efforcer de nous diriger en permanence.

La Parasha de la semaine porte le nom de Kédoshim et va nous présenter toute une série de lois et de Mitsvoth qui nous permettront de placer le cadre nécessaire dans lequel nous devons évoluer pour accéder à ce degré absolu de spiritualité.

Nos commentateurs nous expliquent que la Kédousha est une notion qui porte en elle l'idée d'une séparation entre deux entités de nature différente. À titre d'exemple, nous comprenons que le Sanctuaire est sacré car il ne se développe pas dans la même dimension que tous les autres lieux profanes.

Il est intéressant de remarquer à l'extrême opposé, que l'homme pervers est appelé Kadesh parce que sa dégradation comportementale le sépare des valeurs morales de l'ensemble de la société.

Dans son commentaire sur le début de la Parasha, RaSHI insiste sur l'obligation faite par le Torah de s'éloigner des relations illicites car là où nous plaçons une barrière protégeant de la débauche, nous trouvons la notion de Kédousha.

Notre Parasha s'ouvre sur le verset suivant : « HaShem parla à Moshé en disant : parle à toute l'assemblée des Enfants d'Israel et dis-leur : vous serez saints car je suis saint, moi l'Eternel votre D-ieu. Chacun, sa mère et son père vous craindrez et mes shabbat vous observerez, je suis l'Eternel votre D-ieu ».

Nous pouvons nous demander quel est le lien qui existe entre ces différentes Mitsvoth présentées ici de manière successive : la Kédousha, la crainte des parents et le respect du shabbat ?

Revenons sur la notion de Kédousha. À travers cette injonction, HaShem nous demande de nous différencier des nations du monde comme cela est stipulé à la fin de notre Parasha : « vous serez saints car moi-même D-ieu je suis saint ; je vous ai distingué d'entre les peuples pour que vous soyez à moi ». Quel est le contexte dans lequel cet impératif s'impose à nous ?

Nous ne pouvons nous contenter de répondre que nous devons nous distinguer en réalisant les Mitsvoth ordonnées par la Torah. En effet, à partir du moment où les nations du monde ne sont pas concernées par ces impératifs, il n'existe aucun risque de confusion. En réalité, la Torah nous demande d'atteindre la Kédousha dans notre quotidien et dans les gestes qui sont communs à l'ensemble de l'humanité : manger, boire, dormir, commercer...

Nous devons sanctifier l'ensemble de nos gestes du quotidien en nous interdisant de tomber dans l'excès, la paresse ou la fraude. Il nous faut placer du divin dans ce qui peut sembler être totalement anodin et profane.

En rappelant l'obligation de craindre ses parents, la Torah veut nous faire comprendre que cet attrait de la Kédousha ne peut être développé uniquement au niveau de notre propre personne. Nous devons être en mesure de la transmettre à la génération suivante. Si elle ressent au plus profond d'elle-même la crainte à l'égard de ses parents, ce sera un marqueur évident de la Kédousha qui guide ses agissements. La troisième Mitsvah présentée dans le verset est le respect du shabbat. Il semble évident que l'activité professionnelle que nous pouvons mener doit être la plus régulière possible et pourra dégager un maximum de profit. En cessant toute activité chaque shabbat, je témoigne là encore du degré de Kédousha que je souhaite insuffler dans mon quotidien.

Comme nous enseigne le RaMBaM, la Kédousha représente une ligne de conduite fondée sur la modération dans le domaine des actes autorisés afin de ne pas se laisser aller au laxisme, à la glotonnerie ou à la débauche. Finalement, au-delà du respect des lois, le juif doit rester fidèle à l'esprit de la loi en faisant preuve de retenue.



Commentaire sur la Parasha par le  
Rabbin Didier Kassabi